



Le 8 septembre 2009

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
ET PAR COURRIER

Centre québécois du droit de l'environnement

Me Michel Bélanger, LL.B., LL.M.
Me Anna-Léa Scollan, LL.B.
Me Julie-Anne Pariseau, LL.B.
286, rue St-Paul Ouest
Montréal, Québec H2Y 2A3

Nature Québec

M. Christian Simard, directeur général
M. Charles-Antoine Drolet, biologiste
870, rue de Salaberry, bureau 207
Québec, Québec G1R 2T9

Objet : **Communication sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement**

Auteurs de la

communication : Centre québécois du droit de l'environnement
Nature Québec

Partie concernée : Canada

Date de réception : Le 3 septembre 2009

Communication n° : **SEM-09-004 (*Exploitation minière du Québec*)**

Dans notre lettre d'accusé de réception datée le 4 septembre 2009, nous aurions dû préciser que vous avez 30 jours à partir de la date de l'accusé de réception pour corriger les erreurs de forme mineures, tel que demandé.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Commission de coopération environnementale – Secrétariat

(original signé)

Par : Dane Ratliff
Directeur, Unité des communications sur les questions d'application

- c. c. M. David McGovern, sous-ministre adjoint, Environnement Canada
M. Scott Fulton, administrateur assistant suppléant, US-EPA
M. Enrique Lendo, chef de l'unité de coordination des affaires internationales,
Semarnat
M. Evan Lloyd, directeur exécutif par intérim, CCE
Mme. Marcelle Marion, conseillère juridique, Unité des communications sur les
questions d'application, CCE